Questions orales

• (1415)

## **QUESTIONS ORALES**

[Traduction]

## **REVENU CANADA**

LA NOUVELLE CONCERNANT LE VOL DES DOSSIERS FISCALIX

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre du Revenu national, qui vient de revenir à son siège, au sujet de sa déclaration de ce matin.

[Français]

Ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Les Canadiens et les Canadiennes ne veulent pas que leurs états financiers soient étalés sur la place publique. Ils ne veulent pas non plus que leurs déclarations d'impôt deviennent publiques et servent à faire du chantage. Le gouvernement n'a pas protégé les contribuables.

Ma question se pose comme il suit: Pourquoi le ministre a-til dit qu'il avait été informé seulement cinq jours après l'événement? Parce que le ministre disait ce matin que les microfiches ont été volées après les heures de travail. Pourquoi les services de sécurité ne fonctionnent-ils pas entre 17 heures et 9 heures? Qu'est-ce qui se passe?

[Traduction]

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je m'excuse auprès du député d'être légèrement en retard.

Je tiens à lui dire ainsi qu'à mes collègues que je ne suis pas non plus très satisfait de la situation, comme on le comprendra sans doute. C'est pour cette raison que j'ai ordonné une enquête approfondie. Le manque de célérité dont on a fait preuve pour informer mon sous-ministre et moi-même me paraît absolument inacceptable. L'enquête portera notamment là-dessus. J'essaierai de fournir des réponses une fois qu'elle sera terminée.

LA PROTECTION DES CONTRIBUABLES CONTRE LA FRAUDE ET LES ATTEINTES À LA VIE PRIVÉE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le ministre a déclaré ce matin qu'il avait pris des mesures, selon ses propres paroles, pour protéger le gouvernement contre les fraudes. Que va-t-il faire pour protéger ces 16 millions de contribuables canadiens contre les fraudes et les atteintes à leur vie privée? Qu'est-ce qui empêchera celui qui possède ces renseignements de se brancher sur le système informatique pour s'attaquer à la sécurité financière et à la vie privée de 16 millions de familles canadiennes?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, encore une fois, je comprends très bien les préoccupations du député. Cette situation est déjà assez grave sans qu'on ne l'empire en se perdant en conjectures quant à ce qui pourrait ou non se produire. Je sais que telle n'est pas son intention. Même si le détournement de ces renseignements constitue en soi une grave atteinte à la vie privée des contribuables, je tiens à dire au député qu'ils ne permettront probablement pas d'avoir accès au système informatique et à cette base de données. Nous avons prévu les mesures de sécurité voulues à cet égard.

Quant à ce que nous pouvons faire pour compenser l'atteinte à la vie privée des Canadiens qui ont confié leur numéro d'assurance sociale à Revenu Canada en ayant la certitude qu'il demeurerait confidentiel, j'avoue l'ignorer. Dans l'intérêt public nous devions révéler ce qui s'était passé dès que la GRC nous aurait donné le feu vert. La meilleure chose à faire est de se montrer vigilant. Chaque Canadien doit se rendre compte que son numéro d'assurance sociale et certains renseignements personnels ont disparu dans la nature.

## LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'espérais que le ministre aurait accepté d'assumer ses responsabilités. Il a déclaré ce matin qu'on ne pouvait pas le tenir responsable de chaque pièce fermée à clé, de chaque coffre-fort, ou de chaque bureau. Le ministre est-il prêt à assumer la responsabilité de l'atteinte portée au secret financier et à l'intégrité du régime fiscal, au détriment de 16 millions de Canadiens? Accepte-t-il cette responsabilité?

L'hon. Elmer M. MacKay (ministre du Revenu national):
Monsieur le Président, je peux dire au député que j'assumerai
cette responsabilité de mon mieux en découvrant les raisons de
cette violation, comme j'ai déjà essayé de le faire. J'ai
demandé à la GRC d'instituer immédiatement une enquête
pour établir si le système de sécurité utilisé pour conserver ces
données sur microfiches était satisfaisant. J'ai également institué une enquête ministérielle. Je prendrai toutes les autres
mesures que la situation exigera. Je fournirai des réponses à la
Chambre le plus rapidement possible.

• (1420)

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA POLITIQUE DE CONTRÔLE DES EXPORTATIONS—LA VENTE DE PIÈCES D'HÉLICOPTÈRES À L'IRAN

L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg—Fort Garry): Monsieur le Président, je voulais poser des questions au secrétaire d'État aux Affaires extérieures, mais en son absence, je pourrais peutêtre les adresser au vice-premier ministre. Dans un document publié le 10 septembre par le ministère des Affaires extérieures au sujet de la politique de contrôle des exportations, on lit ce qui suit: